

ANNECY, LE VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2024

**VOIRIE**

## **Le Conseil départemental s'engage auprès de la Commune de Saint-Laurent pour l'aménagement d'un itinéraire modes doux sur la RD 27**

**Dans le cadre de sa politique de sécurité routière, Lionel Tardy, Vice-président délégué aux routes et aux bâtiments, aux pistes cyclables et aux mobilités, et David Ratsimba, Conseiller départemental du Canton de La Roche-sur-Foron, ont signé ce jour une convention d'autorisation de voirie, de financement et d'entretien, avec Boris Avouac, Maire de Saint-Laurent. Cette dernière porte sur l'aménagement d'un itinéraire modes doux sur la RD 27. L'opération bénéficiera d'un financement de 211 900 € de la part du Conseil départemental.**

Cette opération d'aménagement, menée sous maîtrise d'ouvrage communale, prévoit la réalisation des travaux suivants :

### **Tranche 1 - entrée de ville :**

> Le déplacement de l'entrée d'agglomération et l'aménagement de la porte d'entrée de la commune par le bordurage de la voirie portée à 5,20 mètres et la création d'un espace végétal ;

> Le début d'une voie verte de 3 mètres de large après l'intersection entre la RD 27 et la Route des Elecheres. La voie verte sera séparée de la RD par une noue paysagère d'1,5 mètre ;

> La création d'un trottoir d'1,5 mètre en connexion avec la voie verte.

### **Tranche 2 - voie verte en site propre :**

> L'insertion d'une voie verte de 3 mètres de large avec une noue faisant la délimitation avec les parcelles agricoles ;

> La conception d'un espace piéton pour les riverains situés au Nord de la RD 27 pour sécuriser les entrées et sorties ;

> La création d'un alignement d'arbres fruitiers anciens.

### **Tranche 3 - voie partagée en entrée du chef-lieu :**

> La fin de la voie verte, l'itinéraire continue en voirie partagée ;

> La sécurisation de la traversée cycle avec une matérialisation par un revêtement en pépite ;

> La continuité de l'espace vert séparant la voirie du cheminement piéton.

Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à **665 000 €**, financé à hauteur de **211 900€ par le Conseil départemental**.

#### **CONTACTS PRESSE**

Responsable Presse

**Perrine LODS**

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

**Leslie GUILLEMAIN**

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautsavoie.fr

hautsavoie.fr/espacepresse

@htsavoiepresse